



Conseil Economique  
et Social

Distr.

GENERALE

TRANS/WP.29/798

3 août 2001

FRANCAIS

Original: ANGLAIS  
et FRANCAIS

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITE DES TRANSPORTS INTERIEURS

Forum mondial de l'harmonisation des Règlements  
concernant les véhicules (WP.29)

RECTIFICATIF 1 AU COMPLEMENT 1 A LA SERIE 07  
D'AMENDEMENTS AU REGLEMENT No 17

(Résistance des sièges)

Note : Le texte reproduit ci-après a été adopté par le Comité d'administration (AC.1) de l'Accord de 1958 modifié à sa dix-huitième session, suite à la recommandation du WP.29 à sa cent vingt-quatrième session. Il a été établi sur la base du document TRANS/WP.29/2001/23, tel que corrigé (versions anglaise et russe seulement) (TRANS/WP.29/792, par. 137).

\_\_\_\_\_

Annexe 9, paragraphe 3.1., corriger la valeur de "50 + 2/-0 km/h"  
à lire "50 + 0/-2 km/h".

\_\_\_\_\_